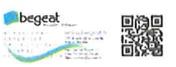


- N Zone
- Ne Secteur
- Espace boisé classé à conserver ou à créer au titre du R.181-31
- 4 Emplacement réservé pour ouvrage public, voirie, installation d'intérêt général ou espace vert
- Terrains cultivés et espaces non bâtis à protéger
- Plantation à réaliser R.181-11
- Secteur de mixité sociale
- ◆ Élément du patrimoine identifié au sens de l'article R.181-41
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'une restauration
- ★ Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination R.181-35
- Atlas des zones inondables lit mineur et lit moyen : risque fort


4.2.3
COMMUNE D'ENTRECASTEAUX
 DEPARTEMENT DU VAR
PLAN LOCAL D'URBANISME

Elaboration du PLU :
 Prescrite par DCM du 04/06/2013
 Projet de PLU arrêté par DCM du 09/06/2016
 PLU approuvé par DCM du 22/10/2016
 Modification (qualificatif) n°1 :
 Prescrite par arrêté municipal du 25/06/2017
 Approuvée par DCM du 15/01/2018



Echelle : 1/1000